



L'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes

Une collection unique de boîtes médicinales

par **Claudie PORNIN**

attachée de conservation du patrimoine

DES ILLUSTRATIONS DE LA FIN DU XVII^e SIECLE



L'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu-le-Comte possède une collection exceptionnelle de boîtes médicinales. Sur les nombreuses étagères de la grande salle sont disposées, en effet, 319 boîtes médicinales en bois peint, collection unique, classée par les Monuments Historiques en 1958. La majorité d'entre elles est de forme rectangulaire (261 exactement), les autres sont cylindriques.

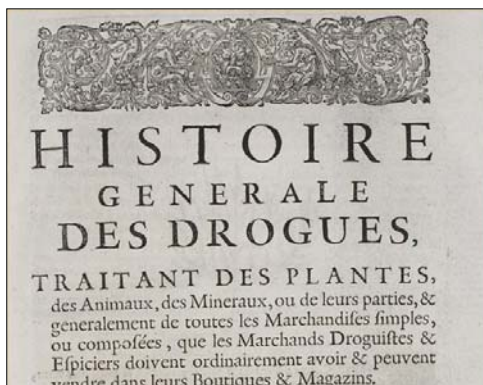
Sur chacune des boîtes rectangulaires figure une illustration à l'intérieur d'un cartouche décoratif, accompagnée d'un nom. Le nom inscrit est celui du produit contenu et dans la majorité des cas, il correspond à l'illustration. De nombreuses plantes médicinales sont ainsi dessinées avec précision : sauge, coquelicot, rose, verveine ... Figurent également des animaux : cerf, élan, bouc, ... Les illustrations, chacune sur un fond de ciel et d'arrière-plan montagneux, sont de véritables petits tableaux, soigneusement réalisés.

Si l'exactitude d'une *Rose de Provins* ou une *Pensée sauvage* ne nous surprend pas, en revanche, nous sommes intrigués par la véracité du *Sang-Dragon*, ou de la *Gomme Gutte*, ou tout autre produit exotique, tous rendus avec précision. Il est évident que le peintre des boîtes avait sous les yeux des modèles. Qu'existait-il comme traité médical illustré à l'époque de la construction de l'apothicairerie ? L'Hôtel-Dieu-le-Comte a été reconstruit à partir de 1704, et la pharmacie a été le premier bâtiment édifié. A l'occasion de cette reconstruction, de nouvelles boîtes médicinales ont été faites. Les documents attestant la commande des boîtes nous manquent mais leurs places sur les étagères indiquent qu'elles ont été faites dès l'installation. En particulier, deux des grandes boîtes de l'étagère supérieure ont juste la bonne hauteur pour se caler sous la grosse poutre centrale du plafond.

Après quelques recherches, l'ouvrage dans lequel ces illustrations ont été copiées a été identifié^{1, 2}. Il a été édité en 1695. Il s'agit de *l'Histoire des Drogues*, écrit par Pierre POMET, marchand droguiste à Paris.

Sur les 400 gravures en taille-douce que contient l'ouvrage, environ 300 ont été copiées sur les boîtes. Le peintre, hélas toujours inconnu, a reproduit strictement les gravures au trait du graveur Jean Crespy³, ajoutant la couleur aux plantes et animaux suivant les descriptions données par Pierre Pomet.

POMET ET SON OUVRAGE



Pierre Pomet est né à Paris en 1658 et mort dans la même ville en 1699, à l'âge de 41 ans. Marchand-droguiste, il possédait un magasin : *La Barbe d'Or*, rue des Lombards. Il donnait des cours sur son art au Jardin du Roy, l'actuel Jardin des Plantes, et publia régulièrement des catalogues de ses produits. Son *Histoire des drogues* eut une parution difficile, à cause du vol de plusieurs pages de notes et des dessins. Cet ouvrage était considéré comme le plus sûr et le plus complet de l'époque. Il fut traduit en plusieurs langues, dont l'allemand (Leipzig, 1717) et l'anglais (Londres. 1725).

Son fils, Joseph Pomet, poursuivit son œuvre en rééditant l'ouvrage en 1735, en deux volumes.

Dans les premières pages de son ouvrage, Pierre Pomet présente son portrait gravé accompagné, tel celui d'un savant, d'une phrase en latin : «*Petrus Pomet aromatarius parisiensis*» (ci-contre).

La seconde page de titre, après *Histoire des drogues*, s'intitule *Le marchand sincère* ou *Traité général des drogues simples et composées*. (photo ...). Par ces mots : *Le marchand sincère*, Pomet annonce clairement ses objectifs : il n'est pas apothicaire mais marchand, et c'est en qualité de marchand honnête qu'il a le souci de décrire au lecteur les moyens de distinguer une bonne drogue d'une mauvaise, falsifiée⁴.

Le *Traité général des drogues simples et composées* présente des végétaux (graines, racines, écorces, feuilles, fleurs, gommés, sucs), des animaux et des minéraux, représentant des trois règnes des Sciences Naturelles.

Tous les produits possédant des vertus médicinales ne sont pas représentés, loin de là. Pomet le dit lui-même : le graveur a dessiné les produits qui « font partie de [son] négoce ». Nous pouvons donc penser avoir sous les yeux les produits vendus par un marchand droguiste de la fin du XVII^e siècle. Il s'agit principalement de produits séchés, et qui viennent parfois de loin. Car Pomet ne vend pas les remèdes courants comme les plantes locales vendues, précise-t-il, par les herboristes. Il avertit le lecteur que toutes les drogues décrites dans ce « ... nouveau Traité, ont été démontrées publiquement l'année dernière au Jardin Royal à Paris » par lui-même « par ordre de Monsieur Fagon, Conseiller d'Etat et premier médecin de Sa Majesté ».

A la page de sous-titre Pomet précise que, pour les drogues, il présente « ... un Discours qui explique leurs différents Noms, les Pays d'où elles viennent, la manière de connaître les véritables d'avec les falsifiées, & leurs propriétés, ou l'on découvre l'erreur des Anciens & des Modernes, le tout très-utile au public. »





Chaque chapitre traite d'un produit, ou famille de produits, et commence par une gravure. Suit une description du produit (aspect, couleur, odeur, ressemblance ... « doit être d'une couleur grise au dedans, & d'un gris rougeâtre au dessus » ... « écorce tant soit peu graveleuse ou chagrinée.. ») aussi précise que le permet le langage scientifique encore hésitant. Le mot « pétale » n'apparaît pas, ni « pistil », ni « étamine » ... seule la notion de « fleur » est mentionnée, pour la rose notamment. Parfois est indiqué un double nom en latin. Le célèbre naturaliste suédois, Carl von Linné, ne

fixera cette nomenclature « binominale » que vers la fin du siècle. Pour les plantes exotiques, Pomet a le souci d'être explicite et compris par tous. Par exemple, pour la gomme tacamaque, il indique que l'arbre qui la produit « ...ressemble à nos peupliers... sont garnis de feuilles vertes assez approchantes de celles du lierre, après lesquelles naissent des fruits rouges de la grosseur de nos noix vertes... ». Ou encore : les mirobolans sont des « petits fruits languets, de la grosseur du bout du doigt d'un enfant. »

Puis, dans son souci d'être un « marchand sincère », Pomet donne les conseils nécessaires pour se procurer le bon produit (... « que l'on choisira bien blanc, et d'une bonne odeur... », par exemple). Le ton général de l'ouvrage est à l'indignation contre les falsificateurs. A chaque chapitre Pomet ne manque pas de décrire les produits falsifiés et la manière dont ils l'ont été afin que l'acheteur ne soit pas dupe. A la grande époque des charlatans, et comme Molière, Pomet à des nombreuses reprises se dit choqué par l'attitude de ces « baladins », ces « broüillons », ces « sophistiqueurs » sans conscience qui abusent de l'ignorance des acheteurs, profitent de la ressemblance de certains produits entre eux « ... ce qui donne sujet à mille canailles d'y mélanger des gueuseries.. ». Pomet se dit « fâché que [sa] plume soit si médisante, mais en vérité... » force lui est de constater que « il est certain qu'il meure autant de personnes par les méchantes Drogues qu'on leur donne, qu'il en meurt de maladie ... ainsi que l'on a pu remarquer par le cours de ce présent ouvrage ». On croirait entendre le grand Molière. C'est en reconnaissant que « les pauvres malades souffrent et les Médecins sont frutrez dans leurs attentes... » que Pomet engage la rédaction de son ouvrage afin de tenter de limiter cette situation scandaleuse. Il semble que ce soit bien nécessaire à l'époque et Pomet est en cela appuyé par les recommandations officielles des personnalités reconnues dans les domaines de la médecine et la pharmacie de l'époque : médecins et apothicaires du Roy, apothicaire des « Camps, Hôpitaux et Armées de sa Majesté », etc.

LES MALADIES ET LES REMEDES

Après la description précise du produit et les falsifications possibles, Pomet indique les maladies contre lesquelles il est utilisé. Il se réfère souvent au médecin Moïse Charas, qui fut également apothicaire, auteur d'un ouvrage antérieur largement diffusé *Pharmacopée royale, galénique et chymique* édité en 1676, réédité en 1691. Ce livre de Charas est le recueil des cours qu'il donnait au Jardin Royal des Plantes. Il eut un énorme succès et fut traduit en de nombreuses langues, dont le chinois ! Pomet cite respectueusement Charas lorsqu'il emprunte ses conseils, quand il ne renvoie pas tout bonnement le lecteur à l'ouvrage lui-même « ...voir M. Charas à la page ».

Les maladies les plus répandues sont les maux de ventre (la dysenterie en particulier), toutes sortes de fluxions, les maladies des femmes, parfois la peste ou plus généralement « les maladies epidemiques ». On sera surpris du nombre de produits destinés à soigner les morsures de vipère, « résister à plusieurs sortes de venins » ou « libérer la matrice », c'est-à-dire faciliter les accouchements. Sont souvent mentionnées également l'épilepsie et la gravelle. On notera de nombreux remèdes propres à « réchauffer les vieillards » ou à « tuer les vers ». Toutefois, nous resterons dans l'ignorance des maladies que Pomet qualifie d' « humeurs subtiles, acres & mordicantes ».

Pour ce qui est des remèdes, en poudre, en préparation liquide ou solide, en onguent ou en pommade, chaque produit nécessite une procédure particulière. Pour les recettes, les quantités de chaque ingrédient sont indiquées avec précision. Par exemple : « De la racine de rubarbe, une once... » ou bien « Cette poudre produit de bons effets ... la donnant depuis demy scrupule jusqu'à demy dragme »⁵

L'ECRITURE, LE STYLE

Le souci de respecter ses prédécesseurs est constant chez Pomet, à la mesure de son besoin de reconnaissance probablement, lui qui n'est pas médecin. Les références à Moïse Charas sont innombrables, mais il lui arrive de citer d'autres personnages, dont le grand chirurgien de la Renaissance, Ambroise Paré. A plusieurs reprises, malgré ses doutes sur l'intérêt de tel ou tel remède, il ne se permet pas de passer outre ses illustres prédécesseurs et décrit toutes les caractéristiques du bon produit à qui veut néanmoins s'en procurer. La démarche scientifique est cependant présente dans son souci de toujours citer ses sources.

S'il est toujours respectueux des personnalités auxquelles il se réfère, il ne mâche pas ses mots pour s'en prendre aux « sophistiqués », comme nous l'avons vu, mais aussi aux alchimistes. Au chapitre de l'or, remède minéral, il mentionne « l'Or qui est celui des Alchimistes, duquel je ne dirai rien pour n'en avoir aucune connaissance, laissant cela à ceux qui ont le temps de s'y amuser, & de chercher la ruine de leur famille. ».

Souvent, pour appuyer ses dires, Pomet relate des anecdotes, qu'il a vécues lui-même (« je ne le raconte pas parce que je l'ai ouï dire mais parce que je l'ai personnellement vérifié ... ») ou qui lui ont été rapportées. Il cite à plusieurs reprises les récits de voyage de Messieurs de Renou et de Tournefort (naturalistes des début et fin du XVII^e siècle). Parfois il renvoie beaucoup plus loin jusqu'à l'Antiquité romaine : « qui en voudra sçavoir davantage, n'aura qu'à voir dans Pline à la page 371.. ».

On le sent parfois émerveillé devant des découvertes, aussi petites soit-elles. C'est comme un enfant découvrant les plaisirs du bord de mer qu'il apprend à ses lecteurs, par exemple, que le Soldat, notre bernard-hermite, lorsqu'on l'attrape émet un petit bruit « ... comme qui diroit gre, gre, gre » !

En supplément du charme de la langue en vieux « françois », les textes sont écrits dans un langage savoureux et imagé, très vivant. La lecture du livre est une véritable délectation à laquelle je vous invite⁶

LES CONTENUS DES BOITES



DROGUES DE L'ANTIQUITE ET DU NOUVEAU MONDE

Un classement s'impose. En se basant sur les noms peints sur les boîtes, on constate que les produits qui appartiennent à l'ordre végétal sont les plus nombreux. A eux seuls ils représentent 89% de l'ensemble. Le règne animal est faiblement représenté (4%). Le règne minéral concerne 6 % des boîtes, en particulier les cylindriques sans illustration, ni chez Pomet d'ailleurs.

L'inventaire des produits médicinaux fait apparaître deux pôles : d'une part, la reprise de tout le savoir antique, oriental et occidental, et d'autre part, l'apport des drogues du Nouveau monde. Les produits les plus nombreux sont ceux issus de la pharmacopée antique, retransmise par les Arabes, et toujours en usage au Moyen-Age. Parmi lesquels de nombreuses plantes locales et originaires d'Orient, de l'Arabie à la Chine, y compris la fameuse mandragore aux propriétés magiques. A l'opposé, se situent les drogues nouvellement rapportées d'Amérique dont les excellentes qualités commencent à être reconnues et leur usage même encouragé par le pouvoir royal dans les cas du quinquina et de l'ipécacuanha. Pour l'ipécacuanha, par exemple, Pomet indique qu'il vient juste d'être

reconnu par les « Ecolles de Medecine de Paris » en 1690, et beaucoup d'espoirs reposent sur cette écorce qui sauva la vie du Dauphin, fils de Louis XIV.

Les produits nouvellement rapportés du continent américain (6 %) sont, outre le quinquina, souverain contre les fièvres, et l'ipécacuanha, vomitif toujours reconnu sous le nom d'ipéca, le bois de gayac, remède contre la syphilis, la salsepareille, le sassafras, et le baume du Pérou.

Mais la grande majorité des produits sont connus depuis longtemps, certains depuis l'antiquité. Ils viennent d'Asie (16 %) et d'Afrique (4 %). Rapportés du Levant : la manne, l'hermodacte, la scammonée, le jalap, l'encens et la myrrhe dont le caractère religieux ne doit pas occulter les valeurs médicinales, ainsi que l'opium. En provenance de l'Océan Indien : la racine de squine, le benjoin, le rhizome de rhubarbe, la racine de turbith.⁷

Bien sûr, les plantes locales sont les plus représentées (48 %) ainsi que celles en provenance des pays d'Europe (14 %), surtout méditerranéens. On les trouve sous différentes formes : graines (anis, cumin, genet, riz...), racines (angélique, aristoloche, benoîte, chardon Roland, fougère, gentiane, hellébore, iris, nénuphar, valériane, ...), feuilles (absinthe, capillaires, digitale pourpre, menthe, ortie, ronce, sauge ...), fleurs (camomille, coquelicot, rose, violette, pensée sauvage, tilleul, sureau, lavande et romarin), fruits (baies de laurier et de genièvre, coloquinte, oranges ...) quand il ne s'agit pas de la plante entière, des racines aux fleurs (bétoine, guimauve, lierre terrestre, marjolaine-origan, mélilot, mélisse, millepertuis, muguet, scabieuse, bourrache, capillaire, petite centaurée, chardon béni, millefeuille, tussilage, douce-amère, fraisier), sans oublier le gui de chêne, la noix de galle et un champignon : l'agaric.

Beaucoup viennent de Provence et de Languedoc, de Corse, d'Italie, de Crète, de Grèce.

On notera que les boîtes sont destinées à recueillir des produits séchés, ce qui occulte à nos yeux tous les végétaux utilisés frais, cueillis dans le jardin médicinal tout proche. C'est probablement la raison pour laquelle nous ne trouvons aucune boîte de persil, ail, ciboule, ou autres plantes condimentaires aux propriétés médicinales reconnues depuis longtemps et qui étaient très vraisemblablement utilisées à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.

LES REMEDES D'ORIGINE ANIMALE

Une vingtaine de boîtes sont illustrées d'animaux. L'éléphant, pour l'ivoire, le cerf, l'élan, le castor... Mais aussi des produits provenant du « premier des Animaux », l'Homme, avec les boîtes marquées Momie et Crâne.

Si les « rasures » d'ivoire d'éléphant, les « râpures » de cornes de cerf ou de pied d'élan évoquent encore pour nous les trafics de défenses d'éléphant et de cornes de rhinocéros, il nous est plus difficile de réaliser que la momie et crâne humain ont longtemps figuré dans les pharmacopées anciennes. Dans le cas de la momie, plus que le corps du mort, c'était le mélange imprégnant les bandelettes qui intéressaient les médecins : asphalte, myrrhe, aloès, cannelle ou huiles résineuses employées par les embaumeurs, grattées sur la momie. Symbole de la lutte contre la mort, l'usage de la momie permettait de s'approprier l'essence de vie du mort pour survivre. La poudre était censée arrêter les saignements et agir en contrepoison. Pour ce qui est du crâne (dont le meilleur est celui d'hommes jeunes morts de façon violente), il entrait dans la composition de remèdes contre l'épilepsie, entre autres indications. Le corps humain fournissait aussi à la médecine sa graisse, ou axonge, son sang, ses cheveux, son urine. Les bourreaux pratiquaient la vente de cadavres et faisant concurrence aux droguistes et apothicaires.

Egalement très étrange pour nous est la faveur de certains organes d'animaux, tels que les supposées testicules de castor contenant le fameux *Castoreum*, le pied d'élan (uniquement le pied gauche de derrière : voir plus loin), l'énigmatique « os de cœur » de cerf, ou les « yeux » d'écrevisses. Les insectes ne sont pas en reste. La liste comprend les cantharides, ces mouches vertes en provenance en majorité d'Espagne, censées provoquer la repousse des cheveux, entre autres indications et présentant des propriétés toxiques redoutables.

Parmi les boîtes aux contenus d'origine animale, nous trouvons sans grande surprise la *Cire blanche* pour les emplâtres et les cérats (pommades à base de cire) et l'*Eponge fine* pour le nettoyage des plaies (ou « pour maintenir les plaies ouvertes » (!) pour le chirurgien), le corail (rouge, blanc et noir, explicitement dessinés). En tout, 12 boîtes portent le nom d'un produit d'origine animale accompagnée de l'illustration correspondante.

Cependant, plusieurs boîtes illustrées d'un animal portent un nom de plante (14 au total). Certains sont parfaitement reconnaissables : le bouc, le chameau, le taureau, la vipère, la civette, la baleine et le cachalot, le bernard-l'ermite avec sa coquille. D'autres sont plus difficiles à reconnaître, parce que mythique : le fameux bézoard (voir fiche plus loin) ou parce qu'inconnu dans nos contrées : le musc, ou chevrotain porte-musc.

Ces boîtes ont-elles subi un changement de nom ? Les Bézoard, Cachalot, Taureau, Vipère, Civette et Musc ont laissé la place à *Séné*, *Salsepareille*, *Coquelicot*, *Bugle Colchique*, *Espèces Pectorales*... Pour quelles raisons ?

D'autres boîtes contenant, elles, des produits d'origine végétale, ont aussi un nom qui diffère de l'illustration. C'est le cas, en particulier pour la mandragore, devenue *Coquelicot*.

Une question se pose alors : Les boîtes de l'apothicairerie ont-elles vraiment contenu les produits dessinés ? Au début du XVIII^e siècle, y a-t-il eu, à l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes, des racines de mandragore ou du bézoard, ces remèdes mythiques en usage de l'Antiquité jusqu'au Moyen Age ?

DES PRODUITS « DISPARUS » ?

Force est de constater que les noms inscrits au bas des cartouches sont d'écritures et de tailles différentes. Sont-ils contemporains de la fabrication des boîtes ? A l'œil nu, il apparaît assez clairement que, dans la majorité des cas, la zone du nom est empâtée et suggère un repeint. Cependant c'est également le cas sur les boîtes où l'image correspond au nom inscrit. L'interrogation de départ reste donc en suspens : les noms des cartouches ont-ils été repeints ? Dès le début du XVIII^e siècle ou vers la fin du siècle, ou au cours du suivant ?

Les gravures du livre de Pomet ont-elles servi d'illustrations aux produits réellement stockés dans les boîtes, ou bien l'ouvrage était-il déjà considéré comme dépassé ? Un indice : l'Hôtel-Dieu de Carpentras, fondé en 1750, dispose d'une liste des produits du « droguier » de l'apothicairerie⁸. Les seuls produits d'origine animale sont exactement les mêmes que ceux qui, à Troyes, n'ont pas fait l'objet d'un changement de nom. Peut-on cependant en déduire qu'une cinquantaine d'années après l'installation de l'apothicairerie de Troyes, les produits animaux sont définitivement bannis de la pharmacopée ?

D'autres animaux décrits chez Pomet n'ont pas été choisis pour illustrer cette série de boîtes. La légendaire licorne représentée par cinq gravures (les cinq espèces de licorne répertoriées à l'époque !) ne figure sur aucune des boîtes. Faut-il en conclure pour autant qu'elle était définitivement passée de mode ? De même, ne figure pas cet animal marin qui fait chanter « Requiem » parce qu'il dévore ses victimes avec sa mâchoire redoutable, ni ce sympathique animal cousin du chamois, dont on utilise la peau : le chagrin (sic !)

Il faut dire que les médicaments d'origine animale se sont multipliés au XVI^e et l'engouement a atteint son apogée au début du XVII^e⁹. Même à la fin du XVII^e siècle, des auteurs reconnus mentionnent encore la préparation de la momie ou les vertus de l'excrément humain¹⁰. Les détracteurs ne manquaient cependant pas : le célèbre chirurgien Ambroise Paré lui-même avait démontré l'inefficacité du bézoard dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Une autre question se pose : le peintre a-t-il eu la commande précise d'une liste de produits médicaux à faire figurer sur les boîtes, ou bien a-t-il laissé libre cours au hasard ou à son inspiration pour choisir les gravures à utiliser ?

Les observations faites ne permettent pas de trancher entre les deux hypothèses.

En faveur d'un libre choix laissé au peintre, retenons l'exemple de la boîte représentant une autruche et marquée *Houblon*. Dans son texte, Pomet ne signale aucune indication médicale pour l'autruche. En qualité de marchand il fait commerce des plumes ainsi que des os et de la graisse, et c'est à ce titre que le volatile a droit à une gravure. Qu'était destinée à contenir cette boîte dans l'apothicairerie ? Autre chose que de l'autruche assurément à moins d'envisager que l'Hôtel-Dieu de Troyes ait fourni des plumes pour les chapeaux, hypothèse exclue a priori.

Il est à noter que pour la série de boîtes bleues, sur l'étagère supérieure, 37 au total, dont fait partie la boîte avec l'autruche, toutes celles représentant un animal ont un nom différent sur le cartouche. Les boîtes au contenu d'origine animale pour lesquelles les illustrations et les noms correspondent ne font pas partie de cette série. Ces belles boîtes bleues, avec un couvercle à moulure, avaient-elles un usage purement décoratif ? Ou autre ? Au nombre d'entre elles : la civette et le porte-musc, animaux utilisés en parfumerie. L'apothicairerie aurait-elle fourni en matériau de base pour les parfums ? On

sait, par ailleurs, que les apothicaires fournissaient les peintres en couleurs et une boîte portant les étiquettes *Cobalt* et *Bleu d'outremer* sur le couvercle contenait bien ces produits.

Si le peintre avait donc un certain degré de liberté dans le choix des illustrations, il est évident, d'autre part, qu'il existait une liste préétablie. De nombreux produits n'ont pas de gravure dans l'ouvrage de Pomet et sont cependant parfaitement représentés. Il s'agit surtout de plantes connues dans nos régions et qui n'auraient pas nécessité de modèle telles que la camomille, la benoîte, le coquelicot, le mélilot, la sauge, le tilleul, la violette, ... Mais lorsque la gravure existe, le peintre s'en inspire comme c'est le cas pour la superbe rose de Provins. Parfois, en l'absence de modèle chez Pomet (pour l'agaric, par exemple), le peintre s'est référé à un ouvrage plus ancien, largement diffusé : les *Commentaires sur les six livres de Dioscoride*, par Pierre-André Matthioli, édité dès 1554 dont un exemplaire publié en 1572 se trouve à la Médiathèque de Troyes dans le même fonds que l'ouvrage de Pomet.

En fait, les deux hypothèses de départ : liste préétablie ou liberté de choix, semblent ne pas s'exclure.

LES PLANTES « DISPARUES ? » DE LA PHARMACIE

Les boîtes de produits végétaux ont elles aussi été remaniées. Sur une trentaine de boîtes illustrées de plantes le nom et l'image ne correspondent pas. On comprend pour la mandragore (devenue *Coquelicot*), ou le baume de Judée (devenu *Tussilage*). Mais que s'est-il passé pour cet autre baume, le baume du Pérou, transformé en *Fleurs d'Oranger*, ou le camphre devenu *Tilleul* ? (voir tableau des plantes « disparues »). Ces produits sont pourtant encore utilisés.

Parmi ces boîtes de plantes rebaptisées plusieurs contiennent les mêmes produits. Deux sont devenues *Coquelicot*, ce qui fait avec un total de quatre boîtes le produit le plus stocké, avec le *Lierre Terrestre*, qui lui aussi se voit attribuer deux autres boîtes. Le *Tussilage* et le *Guau de Bretagne* gagnent également deux boîtes supplémentaires. On peut penser que ces produits étaient très demandés. Mais à quelle date exactement ?

Les questions ne manquent pas pour certains produits. Dans le cas du quinquina, il existe deux boîtes, l'une marquée *Qqna Rouge* et l'autre *Qqna Jaune*. Cette dernière est illustrée de l'arbuste gravé chez Pomet auquel ont été rajoutées des fleurs rouges conformément à la description écrite. La boîte marquée *Qqna Rouge* est illustrée de la carline blanche figurant chez Pomet, donc débaptisée. Dans son texte, Pomet ne fait pas de distinction entre quinquina rouge et quinquina jaune. Les deux espèces ont-elles été distinguées plus tard au cours du XVIII^e siècle ? En tous cas, les deux ont bien été utilisées à Troyes.

Le cas du nénuphar est également intéressant. Il existe bien une boîte sur laquelle illustration et nom correspondent. Une autre est marquée *Nénuphar* sous l'illustration d'une plante, le thlaspi, alors qu'une autre illustration nénuphar existait bien mais est notée *R. de FOUGERE*. Curieusement, l'écriture semble de la même main. Même valse des noms pour la salsepareille, pour évoquer un autre exemple.

Tous ces chassés-croisés plaident pour une adaptation spontanée aux besoins du moment. Il est même très vraisemblable que des étiquettes aient été collées à une époque sur les noms des boîtes, puis décollées plus récemment.

Beaucoup de questions se posent encore sur les contenus de ces boîtes. A l'occasion de leur départ en atelier de restauration en 1993, toutes les boîtes avaient été vidées. Bon nombre d'entre elles contenaient encore des restes de produits. Ceux-ci sont actuellement soigneusement stockés et répertoriés, dans l'attente du chercheur disponible pour approfondir cette étude.



DES BOITES PLUS ANCIENNES REEMPLOYEES



D'autre part, plusieurs boîtes laissent apparaître sous la couche picturale actuelle la présence de sous-couches plus anciennes, parfois d'une ancienne étiquette. Il s'agit vraisemblablement de boîtes préexistantes, déjà présentes à l'Hôtel-Dieu-le-Comte (en fonction depuis le XIIe siècle) et réemployées pour la nouvelle apothicaire flambant neuf. C'est le cas en particulier pour les boîtes marquées *Buglose* et *Fénugrec* sur lesquelles deux sous-couches, verte et rouge, sont parfaitement visibles.

Dans le cas des boîtes cylindriques (58 au total), nombre d'entre elles sont repeintes, certaines par-dessus une couche picturale datant du XVI^e siècle comme l'a montré l'étude faite lors de la restauration.

En effet, à l'occasion de cette opération, pour cinq de ces boîtes, cette couche originale du XVI^e siècle a été entièrement délogée.¹¹

CONCLUSION

La découverte de l'ouvrage de Pierre Pomet à la MAT a été une excellente surprise et sa consultation un vrai bonheur. Les nombreuses gravures sont magnifiques. Une déception tout de même : aucune trace, hélas, de la plus petite tache de peinture qui aurait prouvé la présence du livre auprès du peintre pour copier les gravures.

L'état du livre prouve qu'il a été lu, ou du moins largement feuilleté. Les pages déchirées, et restaurées depuis, témoignent de l'intérêt particulier pour les chapitres concernant les animaux. Au hit-parade du nombre de déchirures et de coins arrachés : l'éléphant, la baleine et le cachalot, le thon (plus exactement une scène de bord de mer avec de multiples détails) ainsi que la momie. Aucune déchirure n'apparaît sur les pages concernant les minéraux, à la lecture plus fastidieuse. Faut-il en conclure que l'Histoire des drogues a servi comme livre d'images plutôt que comme référence pharmaceutique ?

Il faut reconnaître qu'à quelques années près, Pomet se serait peut-être référé aux ouvrages d'un autre que Moïse Charas¹². En effet, en 1697, parût la *Pharmacopée universelle*¹³ et en 1698, le *Traité universel des drogues simples*, deux ouvrages de Nicolas Lemery, médecin et chimiste réputé. Ses *Cours de Chymie* ont été réédités 12 fois et ont servi de référence pendant plus d'un siècle. En tant que médecin, il découvrit la présence de fer dans le sang. Né à Rouen en 1645, mort à Paris en 1715, Nicolas Lemery appartient à la génération postérieure à celle de Moïse Charas (Uzès, 1619 - Paris, 1698). Ce dernier, spécialiste des vipères sur lesquelles il publia plusieurs articles, relevait encore de la mentalité du Moyen-Age, un rien adepte de l'alchimie, contrairement à Nicolas Lemery résolument tourné vers la démarche scientifique.

La référence à l'ouvrage de Pierre Pomet a permis de situer la collection de boîtes dans son contexte historique, et de percevoir l'état de l'art médical à l'époque de la reconstruction de l'Hôtel-Dieu-le-Comte au tournant du 18^e siècle. Matérialisé par ces boîtes devenues objets d'art, s'offre à nos yeux un instantané de l'histoire de la pharmacopée, à la charnière du savoir hérité de l'ancien monde, et porte ouverte sur le savoir scientifique du Siècle des Lumières.

Les illustrations portées par les boîtes constituent une sorte de petite mise en scène des hésitations et des certitudes de l'art de la médecine à un moment charnière de son histoire. L'énoncé des remèdes mentionnés dans l'ouvrage de Pomet nous a amusés. Que penseront, dans deux ou trois siècles, nos descendants à propos de la médecine du XX^e siècle ?

NOTES :

- 1 Cette source iconographique a été retrouvée par un étudiant du Centre Universitaire de Troyes, en Maîtrise de Patrimoine Culturel et Documentaire : Rudy Garette
- 2 L'ouvrage se trouve à la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne, dans le fonds ancien, collection du Dr Paul Carteron, médecin à l'Hôtel-Dieu-le-Comte de 1858 à 1881, don de 1864 (cote : Cab Cart 857). Peut-être s'agit-il de l'ouvrage même qui a servi de modèle au peintre des boîtes. Le livre a été numérisé et peut être consulté en ligne sur le site Internet : <http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr> (au sommaire : les catalogues - bibliothèque virtuelle : textes intégraux).
- 3 1660-1730 : graveur, a réalisé de nombreux portraits de personnalités, dont celui de Louis XIV.
- 4 Déjà en 1623, était publié un ouvrage intitulé *Le Médecin charitable*, par Philibert Guybert, dans lequel ce médecin enseignait la manière de préparer à la maison et à peu de frais les remèdes propres à toutes sortes de maladies. L'auteur conseillait d'acheter les matières premières chez les épiciers et les herboristes, provoquant la colère des apothicaires.
- 5 Les poids et mesures spéciales à la pharmacie sont, du plus petit au plus grand : le GRAIN, le SCRUPULE (24 grains), le DRAGME (3 scrupules), l'ONCE (8 dragmes), la LIVRE (de médecine = 12 onces, au lieu de 16 onces pour la livre ordinaire) - Le SCRUPULE pesait l'équivalent d'1,3 g. le mot vient du latin *scrupulus* : "petit caillou", d'où au figuré : "inquiétude de la conscience". Un être "sans scrupule" est un être qui n'est pas tourmenté par sa conscience.
- 6 Lecture en ligne sur le site de la MAT, voir l'introduction.
- 7 Pour l'origine des produits, référence à *Herbes, Drogues et Epices en Méditerranée*, Ed. CNRS 1988.
- 8 *Herbes, drogues et épices en Méditerranée*, C.Dubois, pp. 79-114, CNRS, 1988.
- 9 *Histoire de la pharmacie*, Bousset, Bonnemain, pp. 149-178, Ed. Porte Verte, 1977.
- 10 En 1697, Lémery dans sa *Pharmacopée universelle*, voir plus loin.
- 11 Voir l'article de La Vie en Champagne, n° 17, p.33-41, par Isabelle Macquaire-Lambert).
- 12 *Pharmacopée royale, galénique et chymique*, publié de 1676 à 1691).
- 13 L'ouvrage fait également partie du fonds Carteron, conservé à la MAT).